# Définir un concept

#### I. Vocabulaire

En philosophie, un **concept** est une idée générale dont on a fixé le sens par une **définition**. **conceptualiser** = construire une définition

#### - La notion d'essence :

- S'interroger sur *l'essence* d'une chose, c'est s'interroger sur ce qui la *définit*, sur sa nature. Quand on se demande « **qu'est-ce que X ?** », on s'interroge donc sur l'**essence** de X.

<u>Par exemple</u>, quand on se demande ce qu'est un cercle, on s'interroge sur l'essence du cercle : on pourrait par exemple dire que l'essence du cercle, c'est d'être une figure géométrique dont tous les points sont à égale distance du centre. En philosophie on va s'interroger sur l'essence de la justice, du bonheur, de la conscience...

#### - Différence essence/accident :

- Comme on l'a dit, l'essence d'une chose, c'est ce qui la définit dans sa nature, ce sont les caractères qui la constituent. Mais *toutes* les caractéristiques d'une chose concrète ne la définissent pas - parce qu'alors nos définitions n'auraient pas de fin! Les caractéristiques d'une chose qui lui appartiennent sans la définir, nous les appellerons des **accidents** (on dira que ce sont des caractéristiques **accidentelles**).

<u>Par exemple</u>, le fait de pouvoir tenir dans la main et de pouvoir communiquer à distance sont des **caractères essentiels** d'un téléphone portable. En effet, un objet qui ne peut pas tenir dans la main ne peut pas être un téléphone portable. Mais maintenant, je remarque que mon téléphone portable peut être rouge, vert, bleu, blanc ; il peut être de marque Apple, Samsung, Nokia ; dans tous les cas, ça reste un téléphone portable. On dira donc que la couleur et la marque sont des **caractères accidentels** d'un téléphone portable, ils peuvent varier à l'infini sans que la nature de l'objet ne change.

### II. Les critères d'une bonne définition philosophique

Définir un concept en philosophie suppose de respecter un petit nombre de règles de bon sens : Règle 1 : Le mot à définir ne doit pas intervenir dans la définition (ni un synonyme !).

<u>Par exemple</u>: On ne peut pas définir l'amour ainsi : « **aimer**, c'est avoir des sentiments **amoureux** ». Ici on ne peut comprendre la définition qu'à condition de savoir *déjà* ce que signifie « amoureux »... Et donc on n'explique rien!

Règle 2 : Seuls les caractères essentiels doivent intervenir dans la définition, et jamais les caractères accidentels.

<u>Par exemple</u>: Il ne servirait à rien de définir le cercle ainsi : « un cercle est une figure géométrique dont tous les points sont à égale distance du centre, *et qui peut être petite ou grande*, *rouge*, *bleue ou de toute autre couleur* ». On voit que la partie en italique n'apporte en fait aucune information.

Règle 3 : **Tous** les caractères essentiels doivent intervenir.

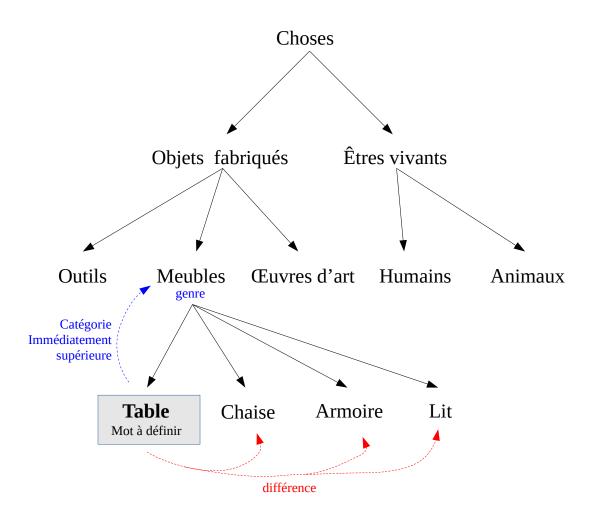
<u>Par exemple</u>: Si on définit un téléphone portable comme « un dispositif permettant de communiquer à distance », on voit qu'on pourrait aussi bien le confondre avec un téléphone fixe, voire avec un télégraphe, un ordinateur, un talkiewalkie... Voire même un papier et un crayon (qui peuvent servir à écrire des lettres)! Une définition doit être complète et correspondre *uniquement* à la notion définie.

Exercice : Indiquez quelle règle n'est pas respectée par les définitions suivantes :

Définition	Règle non-respectée
1. La lumière désigne le rayonnement produit par les corps lumineux.	
2. Un livre désigne un document composé d'un ensemble de pages.	
3. Le désir, c'est ce qu'on ressent quand on a envie de quelque chose.	
4. Une feuille est une fine surface de papier sur laquelle on peut écrire ou dessiner.	
5. Un rectangle est une figure géométrique possédant quatre angles droits et des côtés parallèles.	

## III. La définition par genre et par différence

La manière classique de construire des définitions rigoureuses, c'est de définir « **par genre** et **par différence** ». Prenons le graphique suivant pour être clair : imaginons qu'on veuille représenter grossièrement la façon dont nous « classons » mentalement les choses.



Le **genre**, c'est la catégorie immédiatement supérieure qui contient le mot à définir.

<u>Par exemple</u>: Ici, on voit qu'une table est un meuble, un objet fabriqué, et une chose. Mais le genre, ici, est « meuble », dans la mesure où c'est sa catégorie immédiatement supérieure. De même, le genre de « humain » est ici « être vivant ».

La différence, c'est ce qui distingue le mot à définir des autres notions comprises dans la même catégorie.

<u>Par exemple</u>: Si on cherche à définir le mot « table », chercher la différence va nous demander de réfléchir à ce qui distingue une table d'une chaise, d'un tabouret, d'un lit.

Chaise : la table doit servir de support à des objets, pas à des êtres humains Armoire : ce qui sert de support aux objets, c'est une seule surface surélevée

Définir par genre et par différence, c'est d'abord exposer le **mot** à définir, puis préciser son **genre**, et enfin compléter avec sa **différence**.

<u>Par exemple</u>: Ici, la définition de « table » va être la suivante : « une table est un meuble constitué par une surface surélevée permettant de disposer des objets ».

Exercice: Définissez par genre et par différence les notions suivantes: un triangle, un stylo, la nostalgie, le désir.